



## Propriété intellectuelle Article presse

-----  
Par AurelieDALLY

Bonjour à vous,

Je n'ai aucune compétences particulières en droit et encore moins en propriété intellectuelle. Je fais donc appel à votre puissante intelligence collective.

Je souhaite reprendre un article issu d'un organe de presse en ligne français et le proposer gratuitement sous forme d'un "Audio Article" sur mon blog, en citant bien le journaliste et le journal, bien sûr.

Est-ce que je peux le faire librement ?

Est-ce que je dois demander l'autorisation à quelqu'un ?

Le fichier audio que je produis, à qui appartiendra-t-il ?

Et si le journal n'était pas français mais britannique ou américain ?

Merci de votre aide !

-----  
Par consulter avocat

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87